

Aménagement de la gare Viotte INFOS EN BREF

23 novembre 2011 : réunion, à la mairie, des membres des « CCH concernés par le réaménagement de la gare Viotte : Chaprais/Cras, Saint-Claude, Battant.

De nouvelles informations ont été communiquées : le parking souterrain de la gare ne sera pas entièrement déconstruit comme prévu initialement. Seule la partie droite quand on est face à la gare le sera et 95 places seront conservées dans la partie gauche. Principale raison invoquée : la SNCF n'a pu commercialiser les espaces commerciaux qui devaient permettre de financer cette réalisation à hauteur de 12 millions d'€. La partie droite déconstruite fera place à une esplanade conduisant aux accès souterrains. Rappelons que ce souterrain sera prolongé pour permettre la liaison de la rue de Belfort, mais qu'il sera fermé la nuit pour des raisons de sécurité. (il devrait être, en principe, placé sous vidéo-surveillance).

Le nombre de places de parking sera équivalent au nombre actuel par des possibilités nouvelles de stationnement au nord (côté rue de Vesoul) le long des quais. Et pour l'instant l'idée d'un parking en silo dans cette partie nord est abandonnée ; il pourrait toujours être possible de l'édifier plus tard selon les besoins.

Ce projet a été approuvé par le conseil municipal et dernièrement par la CAGB et fait l'objet d'une convention de financement partagé entre la SNF, Gares et Connections, RFF, le Conseil Régional, la ville et la CAGB.

Le monument aux morts sera bien déconstruit et reporté aux Glacis. Seule la statuaire sera conservée et jalonnera l'itinéraire conduisant à un mur du souvenir, à construire, portant les noms des combattants morts pour la France. Une nouvelle statue s'ajoutera, du grand sculpteur Ousmane Sow, déjà auteur de la statue de Victor Hugo esplanade des Droits de l'homme (mairie) sur le thème universel de l'homme protégeant l'enfant. Ce projet de réaménagement du monument aux morts a été soumis à un jury.

La gare sera, entre autres, desservie par une rame de tramway toutes les 5 minutes aux heures de pointe. Cette gare multimodale devenant, comme il l'a déjà été précisé, un pôle d'échanges combinant les transports TGV, grandes lignes, TER, autocars, voitures de location, vélos et accès piétonnier.

Des renseignements complémentaires devraient être communiqués concernant, entre autres :

- La sécurisation des itinéraires piétons et cyclistes
- Les modalités d'accès et de circulation autour de la gare, depuis la rue de Belfort, en direction de l'avenue Carnot, Foch, Edgard Faure
- L'aménagement des terrains SNCF Sernam (les négociations avec l'Etat concernant l'implantation de ses services dans une sorte de Cité Administrative continuent)
- L'aménagement des terrains Pomona

Par ailleurs, il a été précisé que le PDU (plan de déplacement urbain), adopté en 2001 a une durée légale de 10 ans ; il est donc à refaire. La prise en compte du tram a retardé son élaboration. Mais le projet de voie nouvelle entre la rue de Vesoul et la rue de Belfort ne serait pas à l'ordre du jour, ni à court terme, ni à moyen terme.